



# Comité de gestion n°2

19 décembre 2019

# Ordre du jour

## **1- Point sur les études et démarches en cours:**

- Projet de gestion agricole :

- Diagnostic agricole par la chambre d'agriculture 44
- Retours de la rencontre avec la DDTM
- Expérimentation de la gestion agricole sur l'îlot de Port aux Goths

- Schéma d'intentions paysagères

## **2- Cahier des charges de l'étude plan de gestion (focus sur les points importants)**

## **3- Avancement de la procédure foncière (DUP, acquisitions)**

## **4- Gestion 2019 et prévisionnel 2020**



1

Comité de gestion du site de Port aux Goths - Portmain

# Point sur les études en cours

## Rappel : la mise en place d'un pâturage extensif, un objectif du précédent PdG

<b>TE2a</b>	<b>ENTRETIEN PAR PATURAGE DES MILIEUX OUVERTS</b>	
<b>Objectifs concernés</b>	<p><b>OLT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver et restaurer la mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité</li> <li>- Lutter contre la fermeture des milieux pour améliorer leur état de conservation</li> <li>- Conforter les activités socio-économiques traditionnelles favorables à la biodiversité</li> <li>- Améliorer la lisibilité du site</li> <li>- Affirmer l'identité paysagère « sauvage » du site</li> <li>- Impliquer les acteurs locaux dans la gestion du site</li> </ul> <p><b>OCT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les habitats offrant des conditions d'accueil favorables à la biodiversité</li> <li>- Maintenir l'agriculture sur les zones exploitées en privilégiant les systèmes prairiaux</li> <li>- Restaurer et préserver les milieux ouverts</li> <li>- Ré-ouvrir des parcelles embroussaillées, tout en conservant des secteurs cohérents de fourrés et boisements</li> <li>- Ré-ouvrir le paysage littoral</li> <li>- Mettre en place des partenariats de gestion (conventionnement) avec les acteurs du territoire participants à la gestion du site</li> <li>- Convertir les zones anthropiques en des zones prairiales</li> </ul>	
<p><b>Espèce(s) et/ou habitat(s) naturel(s) visé(es) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourrés, landes hautes, landes littorales atlantiques, prairies mésophiles</li> <li>- Fauvette pitchou, Bouscarle de Cetti, Pipit farouche, Cisticole des Joncs...</li> <li>- Lépidoptères, Orthoptères</li> </ul>		<b>Priorité 2</b>
<p><b>Secteur(s) concerné(s) :</b> 1 à 5</p> <p><b>Localisation du secteur concerné :</b></p> <p style="border: 1px solid gray; padding: 2px;">gestion des habitats naturels : actions d'entretien par pâturage </p>		



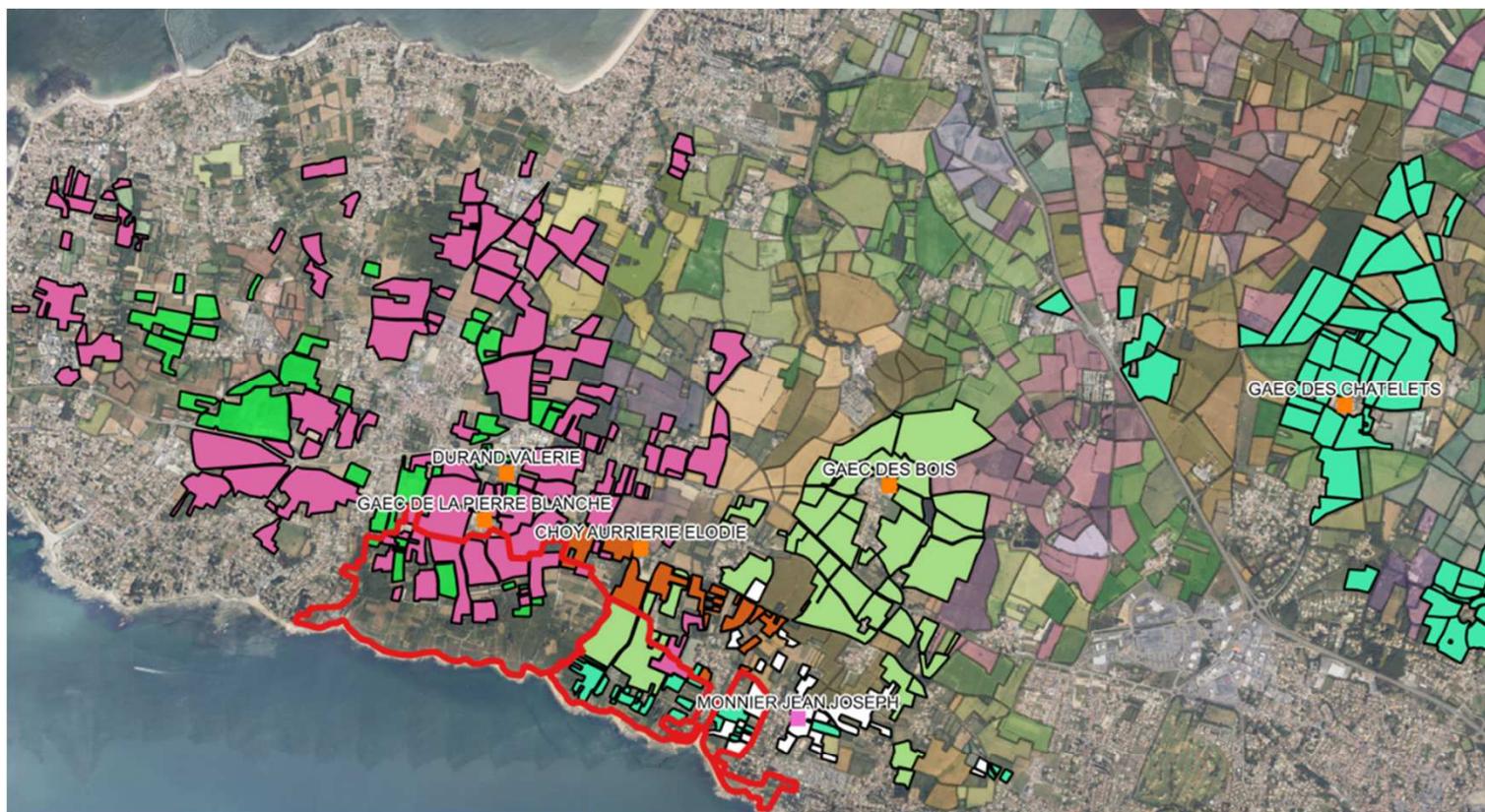
# Diagnostic agricole par la Chambre d'agriculture 44

Objectif de l'étude: Etat des lieux des entreprises agricoles sur la zone/

- Carte du parcellaire des exploitations,
- Carte des sièges et des sites des exploitations,
- Repérage des bâtis, proche de la zone gérée par le Département, anciennement agricoles qui pourraient servir de base à la création de nouvelles structures,
- Une description des exploitations.



# Diagnostic agricole par la chambre d'agriculture 44



### Entreprise - analyse

- Etablissement agricole professionnel actif
- Etablissement inactif

### Parcellaire

- ENS conservatoire

### Occupation du sol

- CHOY AURRIERIE ELODIE
- GAEC DE LA PIERRE BLANCHE
- GAEC DES BOIS
- GAEC DES CHATELETS
- DURAND VALERIE
- MONNIER JEAN JOSEPH

# Retours de la rencontre avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Identifier les possibilités d'implantation d'un bâtiment agricole au vu des contraintes règlementaires.

Thomas GONNORD (DDTM – chef d'unité panification littorale et aménagement commercial), Claire SARRAZIN (Pornic), Lydie THEPOT (Préfailles), Julie HOLTHOF (CDL), Denis SALLIOT et Céline FORGET (délégation pays de Retz)

Zonages règlementaires qui s'appliquent à la zone d'études:

- espaces proches du rivage : seules les mises aux normes sont permises sans augmentation d'effluent
- espaces remarquables : seuls des aménagements légers sont autorisés (<50m<sup>2</sup>)
- coupures d'urbanisation : seules installations temporaires de – 3 mois autorisées
- règlement sanitaire départemental : limite 100 mètres par rapport à l'habitat.



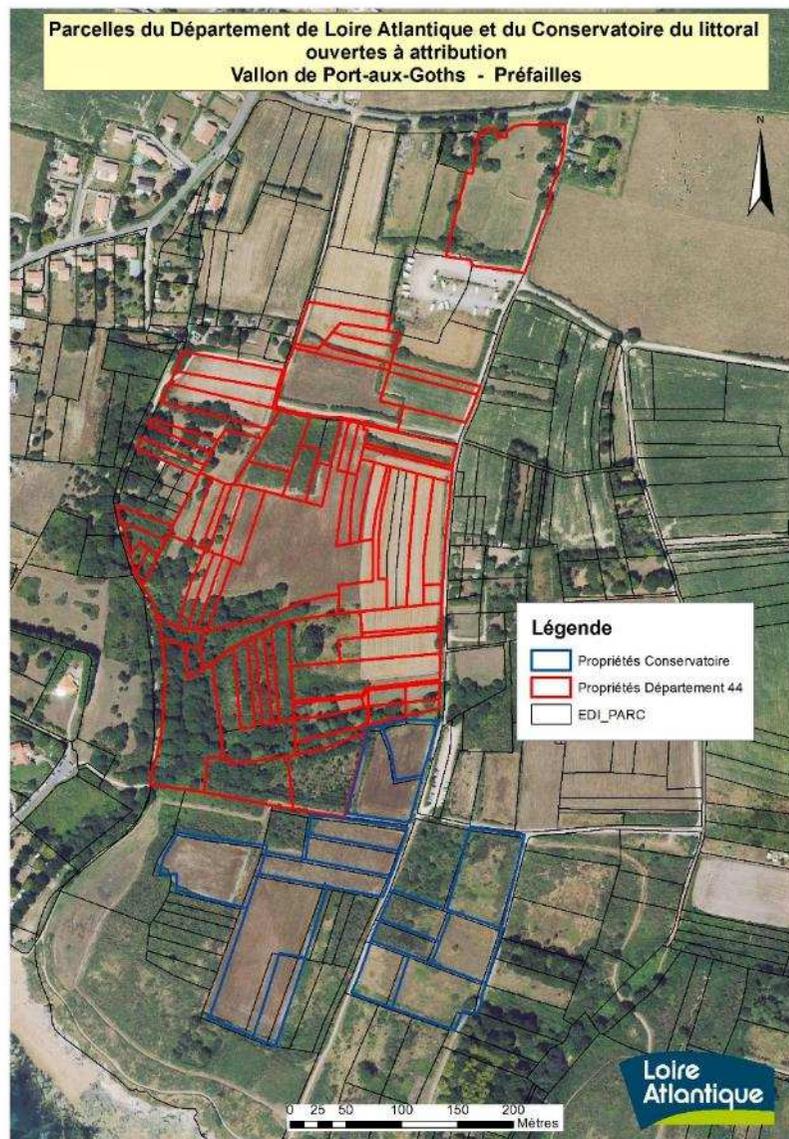
# Retours de la rencontre avec la DDTM



Création d'un siège d'exploitation quasiment impossible jusqu'à la route départementale

Poursuivre la recherche d'anciens sièges d'exploitations disponibles et identifiés dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

# Mise en gestion agricole de l'ilot de Port aux Goths



Gestion de milieux, sur une quinzaine d'ha.

Une présence quotidienne nécessaire.

Capable de s'investir pour expérimenter des modes de pâturage préservant et valorisant les milieux naturels.

## Un cahier des charges :

- pas d'amendement.
- pas d'intrants.
- limitation des traitements allopathiques.
- pâturage tournant.

Réalisation des clôtures par le Département et le Conservatoire



# Mise en gestion agricole de l'îlot de Port aux Goths

**PREFAILLES**  
**Vallon de Port**  
**aux Goths**

**Clôtures 2019**

1:4 000

 Zone de préemption ENS  
 clôtures

Cartographie 01 Décembre 2018  
Réalisation : D. pays de Riez/Service Aménagement/UMN  
Fonds de carte : IGN  
Source des données : Département de Loire Atlantique



Loire  
Atlantique

# Mise en gestion agricole de l'îlot de Port aux Goths

Demande urgente de Fabien Letort (éleveur ovin en convention avec le Département à La Fontaine aux Bretons)

- Perte d'une dizaine d'hectares et crainte d'un déficit de fourrage cet hiver

Autorisation exceptionnelle et temporaire (2019-2020)

- Pâturage expérimental selon le cahier des charges SCOPELA



Appel à candidature agricole conditionné à la constitution d'unité foncière cohérente

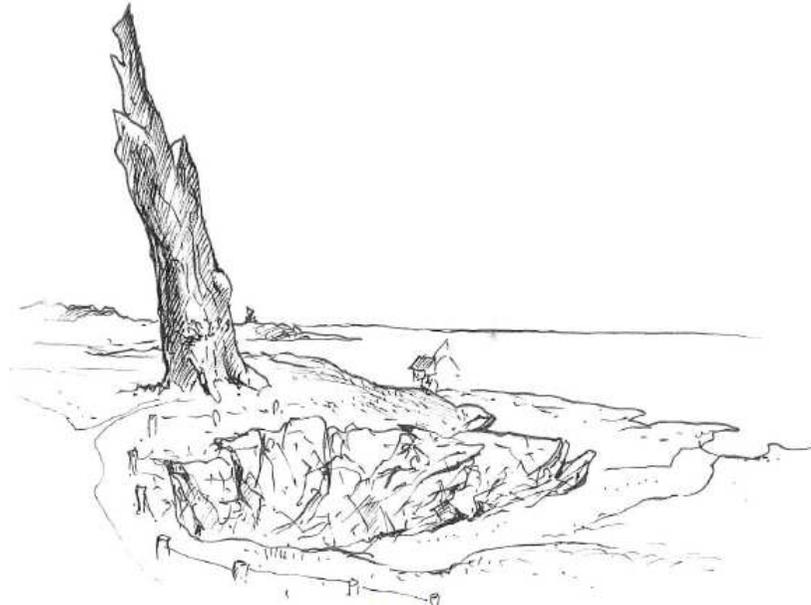


# Schéma d'intentions paysagères



## **BC15 - 1 Reconnaissance, schéma d'intentions paysagères, esquisses d'aménagement pour le site de la côte sauvage de Pornic Préfailles**

Unité littorale du Pays de Retz  
Site de la côte sauvage de Pornic Préfailles



**Juin 2019**

Bon de Commande n°15 – 1  
Marché 2017M43

Alain FREYTET Paysagiste conseil du Conservatoire du littoral  
[alain@freytet.fr](mailto:alain@freytet.fr)



# 2

Comité de gestion du site de Port aux Goths - Portmain

## Cahier des charges de l'étude plan de gestion (points importants)



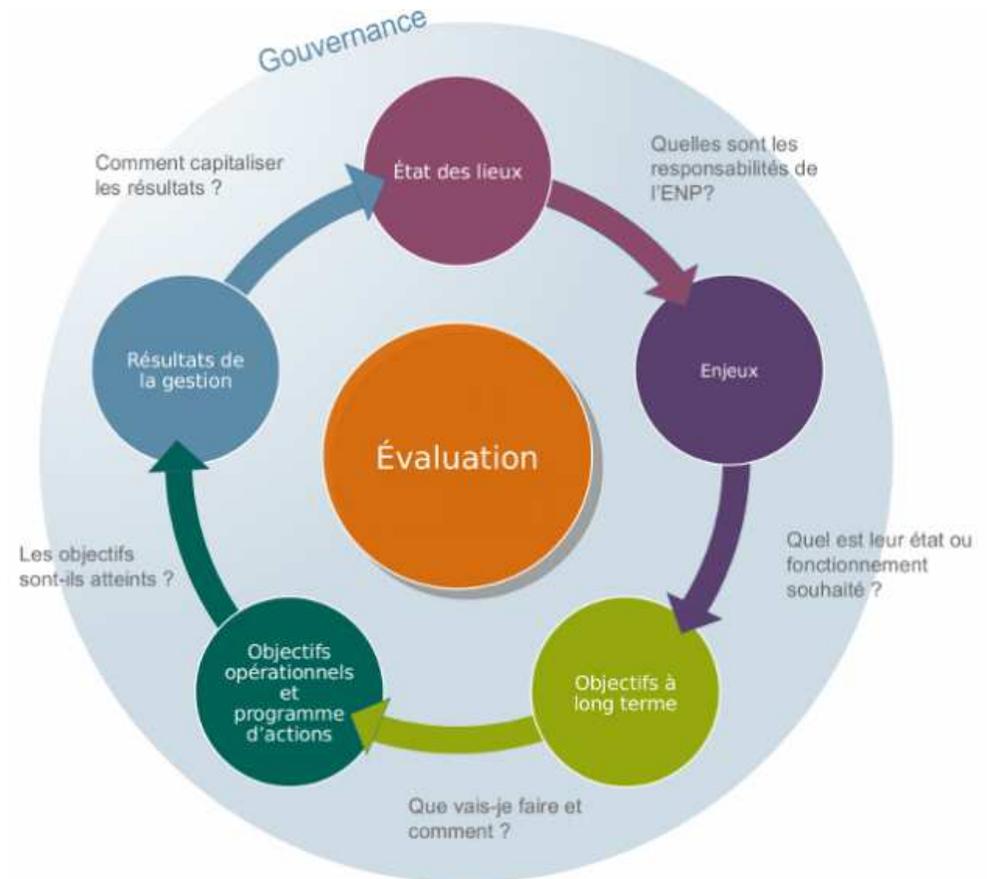
# Plan de gestion

Document stratégique, rédigé, approuvé et validé,

- décrit un site, son fonctionnement, ses richesses et ses problématiques,
- établit un diagnostic (état des lieux, problématiques),
- définit les enjeux et objectifs de gestion (protection de la nature, activités, usages...),
- organise les ressources requises pour sa mise en œuvre (gouvernance, programmation d'actions, budget), son suivi et son évaluation.

C'est un cadre, un guide de référence pour le gestionnaire. C'est aussi un outil de concertation, de résolution des problèmes et de communication.

Sert à partager et échanger avec les acteurs locaux réunis sous forme de comité de pilotage (COFIL) au moment de son élaboration et de comité de gestion (COGES) dans le cadre de sa mise en œuvre.



Source: guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (Agence Française pour la Biodiversité)

# Cahier des charges de l'étude plan de gestion

## Plan de gestion classique (3 phases):

- Prise de connaissance des documents existants – mise à jour du diagnostic;
- Mise à jour et définition des enjeux et objectifs pour le site;
- Proposition d'un programme détaillé des opérations de gestion à mettre en œuvre.

Constitution et animation de groupe de travail pour appréhender la conciliation des enjeux naturalistes, patrimoniaux, culturels et les usages du site.

## Calendrier d'élaboration du plan de gestion:

- Lancement de l'étude en février – mars 2020
- Première réunion du groupe de travail en mai – juin 2020 : enjeux et objectifs pour le site
- Premier comité de pilotage en octobre - novembre 2020 : retours du groupe de travail, validation du diagnostic, des enjeux et objectifs
- Seconde réunion du groupe de travail sur le programme d'actions
- Comité de pilotage de validation du plan de gestion avant l'été 2021



# Cahier des charges de l'étude plan de gestion

Constitution du groupe de travail, des volontaires ?



3

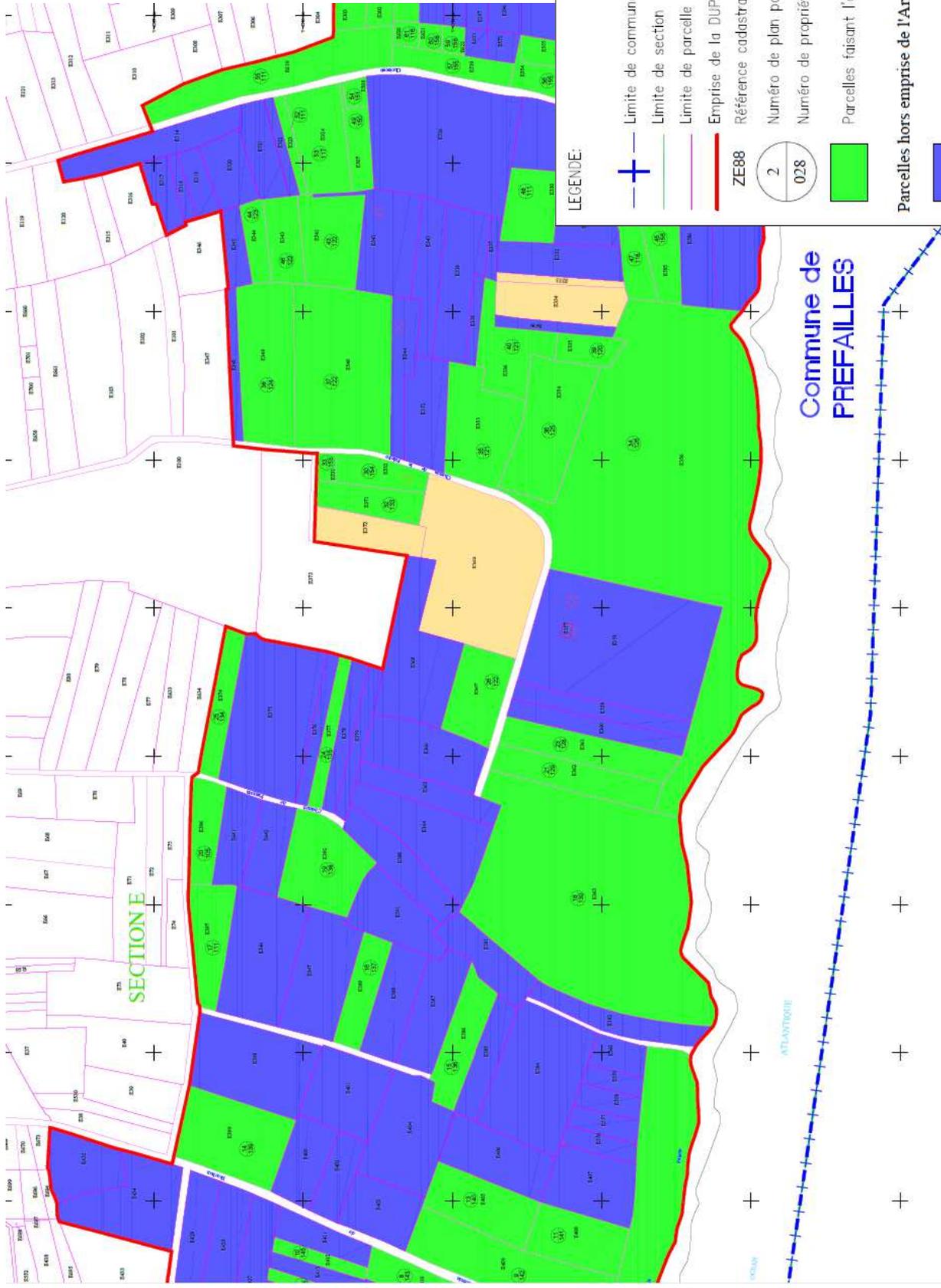
Comité de gestion du site de Port aux Goths - Portmain

# Point foncier

# Avancement procédure de DUP

- Deux enquêtes publiques conjointes entre le 23 août et le 25 septembre 2018  
Avis favorable, sans réserve, du Commissaire enquêteur
- Arrêté du 19/11/18 déclarant d'utilité publique le projet
- **Négociations amiables** depuis cette date :
  - **11 parcelles acquises sur Préfailles, de 7 propriétaires (3 ha 17 a 61 ca)**
  - **12 parcelles acquises sur Pornic, de 8 propriétaires (1 ha 39 a 69 ca)**
- **Etapes à venir :**
  - demande de prise d'arrêté de cessibilité au Préfet,
  - saisie du juge de l'expropriation afin d'obtenir l'ordonnance d'expropriation





**LEGENDE:**

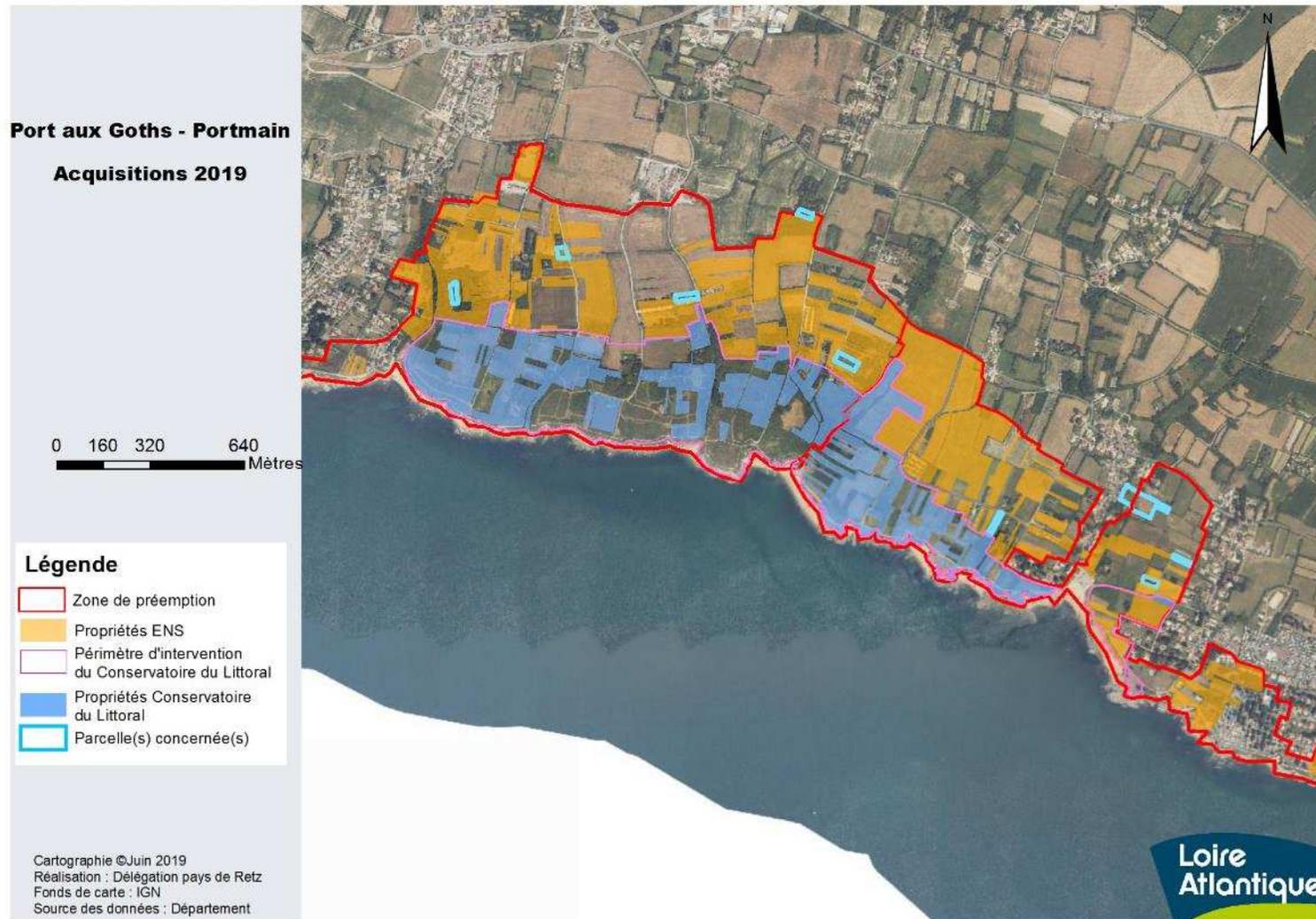
-  Limite de commune
-  Limite de section
-  Limite de parcelle
-  Emprise de la DUP
- ZE88** Référence cadastrale
-  Numéro de plan parcellaire  
028  
Numéro de propriété

 Parcelles faisant l'objet de la cessibilité

**Parcelles hors emprise de l'Arrêté de Cessibilité:**

-  Appartenant au Conservatoire du littoral
-  Appartenant au Département
-  Appartenant à l'Agence Foncière de Loire Atlantique (AFLA)

# Acquisitions par le Département



Total de 16 199 m<sup>2</sup> pour un montant de 34 900 €

4

Comité de gestion du site de Port aux Goths - Portmain

# Gestion 2019

# Gestion 2019

Abattage des arbres de Biochon (8 600 €)

Fauches – entretien des layons (9 672 €)

Entretien parkings (17 800 €)

Pose de clôtures du vallon de port aux Goths  
(49 000 €)

Inventaires naturalistes (avifaune, reptiles)



# Démolition de la maison blanche (20 000 euros)



5

Comité de gestion du site de Port aux Goths - Portmain

# Perspectives 2020

# Entretien des parcelles

Entretien des parcelles (fauches, réparation des clôtures) et des parkings.



# Travaux de restauration

Renaturation des parcelles acquises en 2018-2019 (5) : démontages des constructions, coupe et arrachage des espèces ornementales, clôtures pour le pâturage

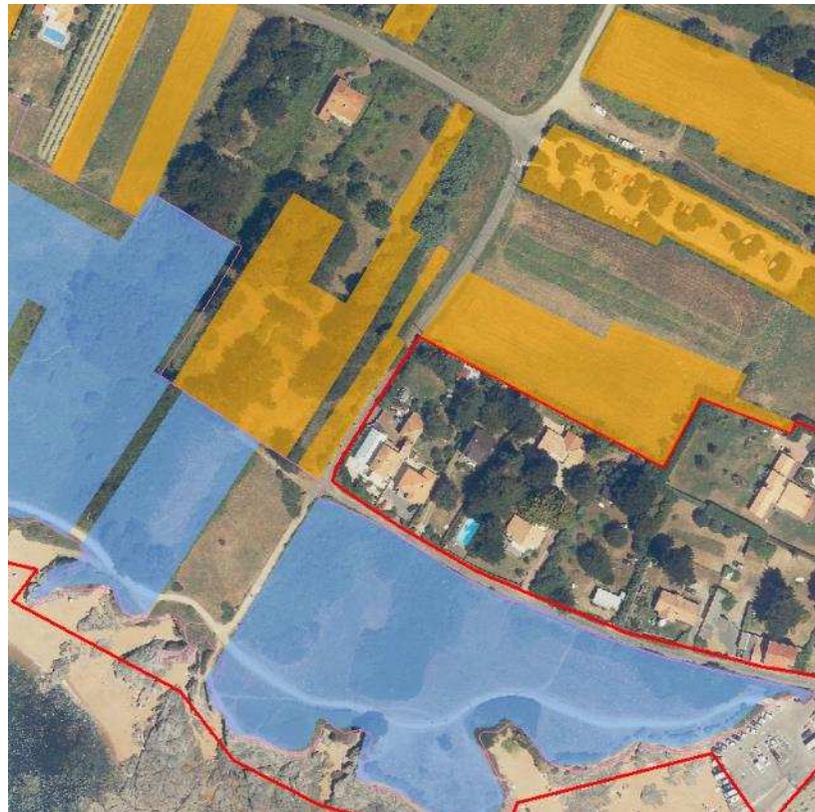


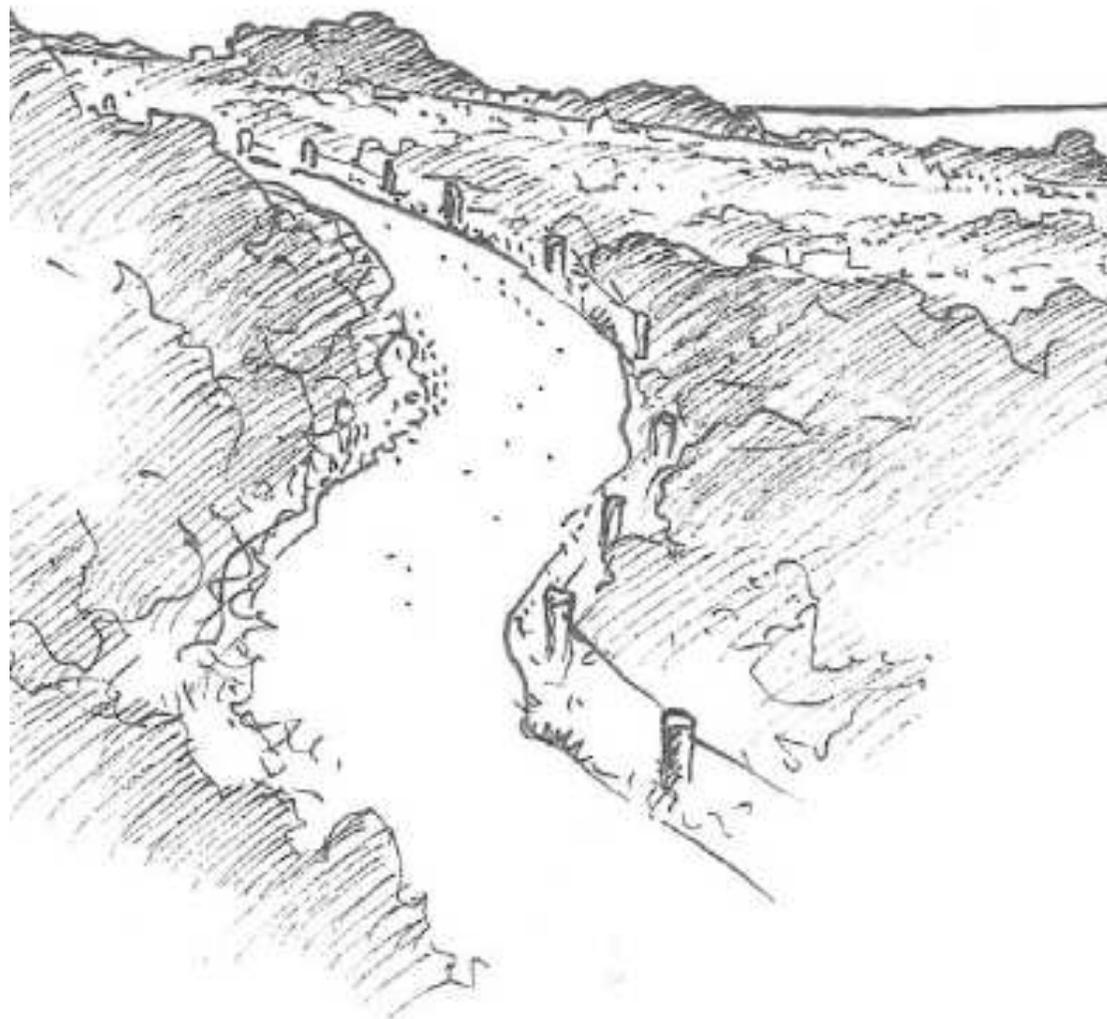
Sécurisation du blockhaus



# Travaux de restauration

- Réouverture de landes à Bruyères (3000 m<sup>2</sup>) : coupe et exportation des ajoncs.
- Restauration de haies : mise en place de clôtures pour favoriser la régénération naturelle
- Réorganisation du cheminement piéton du stationnement du Gariou jusqu'à la plage (à valider avec la commune).





Prochain comité de  
pilotage automne  
2020

Merci de votre  
attention